L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 7 FEVRIER 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 7 fév—1f

MME JACOB, 17 Bereaux, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17janv—4m 25f

F. LAUDUMIER & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacienne, Imprimées et coupées depuis 25c. la mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles anciens, pianos, dessks, comptoirs, vitrines, les centaines de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Illustrées Espanols, agenda de "Las Novedades."—24, Passage de la Bourse, ancienne Douane. 7 fév—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français d'un âge sérieux, 40 ans, désire faire la connaissance en vue de mariage, d'une Française ou d'une Créole parlant le français ou bien d'une veuve sans enfant, âgée de 25 à 28 ans. S'adresser à F. G. Janninger, P. O. Box 214. 20 Jan—20—fév 5 20

DEMANDES.

ON demande un domestique de salle à manger. Bons gages donnés. Il faut être muni des meilleures recommandations. Inutile de s'adresser sans. Se présenter lundi, de 9 heures à midi. 182 rue Esplanade. 7 fév—1 f

ON demande une très bonne cuisinière, au 416 Dauphine. 7 fév—1f

DEMANDE—Deux apprentis de 12 à 18 ans chez Maegin. No 78 Ste Anne. 7 fév—8f

ON demande —Des ouvrières pour corsages et jupes, et des apprenties. 17 Beurbon, 1er. 7 fév—1f

ON demande une cuisinière blanche, S'adresser à la gr cerie. 139 Chartres, coin Toulouse. 6 fév—2f

ON Demande—Domestique de maison S'adresser 55 rue Nord Rampart, entre Conti et Bienville. 31 jan—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jos. Edw. Vignie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34 934—Division D—Attendu que Marie Vignie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jos. Edw. Vignie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Lynch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 fév—6 11 14

Succession de Timothy McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,712—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Timothy McCarthy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Frederick Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,830—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Frederick Good, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Constant Zahé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,722—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eliza Zahé, veuve de Constant Zahé, tutrice naturelle, et comme telle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Avis est

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 fév—2 7 11

Succession de Catherine Leithman veuve de John A. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,896—Division B—Attendu que Conrad Leithman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Catherine Leithman, veuve de John A. Huber, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 fév—4 9 13

Succession de Mlle Annie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,551—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Lynch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5fév—5 10 14

Succession de Jean Canaté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,988—Division E—Attendu que Mme Marie Farasi veuve Canaté a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Canaté, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 fév—2 7 11

Succession de M. C. Steinbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,262—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

janv 30—30—fév 4 7

Succession de Catherine Travers, veuve de Terrence Boyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,543—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ellen O'Keefe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 janv—30—fév 4 7

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Marquess & Co., ve leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,349—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wesley E. Lawrence, Alexis Bonneaux et Paul Barker, syndics des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jan—30—fév 4 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 34,733—Division A—Henry E. Gentil veuve Canaté, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Canaté, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 fév—2 7 11

Succession de Thomas Blevins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,262—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

janv 30—30—fév 4 7

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Marquess & Co., ve leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,349—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wesley E. Lawrence, Alexis Bonneaux et Paul Barker, syndics des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jan—30—fév 4 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Mlle Annie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,551—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Lynch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5fév—5 10 14

Succession de Jean Canaté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,988—Division E—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 fév—2 7 11

Succession de M. C. Steinbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,262—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

janv 30—30—fév 4 7

Succession de Catherine Travers, veuve de Terrence Boyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,543—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ellen O'Keefe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 janv—30—fév 4 7

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Marquess & Co., ve leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,349—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wesley E. Lawrence, Alexis Bonneaux et Paul Barker, syndics des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jan—30—fév 4 7

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 FEVRIER—CLASSE No 131
Tirage de 6 heures P. M.

47 50 51 3 49 43 38 58 9 3 54 67 30

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et jour solennel dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 6 février 1892.—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN'L A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les nouvelles

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LA L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et un franchise à elle reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nonobstant depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, atteints ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nos gérants, à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ce annonce, ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. St. Emly
COMMISSAIRES.

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous consignons Banques et Banquiers pour tout ces Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à leurs bureaux.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. 1st N. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 FEVRIER 1892.

GROS LOT: $300,00

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
100 Lots de	200,	20,000
1,124 Lots de		$1,034,600

PRIX DU BILLET.

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et 5 sous par chèque. Les plus d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mèle à vocation Loterie, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et peut envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Non Etendu comme Institution d'Etat. Les autorités prétoient maintenant maintenant à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les Mandats officiels des lots seront envoyés sur demande à tous les agents de localité dans chaque image en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de constitutionnalité de loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892. Ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'Honnête, qui aura lieu certainement en dit ordre et à la date décrétée par la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine détermina finalement si la loterie sera ou non tirée après le 1er janvier 1895, ou continuera de vivre jusque au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la loterie continuera son tirage jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes vendus sur le marché pour lesquels les Tribunaux ont rendu d'énoncés condamnants, que les acheteurs doivent y faire attention et ne prendre que un billet qui porte BILLETS DE LA LOTERIE LÉGALE DE LA LOUISIANE et pas d'autres. Pas de chance de lot manqué.

Rapport de la situation de la Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Sur la route Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

S. S. Melscher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

Sy. Melscher et al.

Par Spear & Escoffier, Place Jackson, encanteurs—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encans, Place St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

1er La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un terrain de forme irrégulière situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Bienville, Conti, Génois et Clark.

2e La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un terrain de forme irrégulière situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Conti, St Louis, Génois et Clark

Conditions—Comptant.

Actes de vente par devant Geo C. Prêtre, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fév—6 13 20 27—mars—5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,

Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

S. S. Melscher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

Sy. Melscher et al.

Par Spear & Escoffier, Place Jackson, encanteurs, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encans, Place St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Les bâtisses productives doubles en bois à deux étages, Nos 244 et 244 1/2 rue Melpomène, entre Dryades et Rampart, chacun premier district de cette ville, contenant galerie, terrasse, cour, cuve, cour et latrines, et le terrain, etc.

Le lot est formé de l'arrière partie de l'ancien lot No 7 dans l'îlet No 2, d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, et mesurant 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Melpomène sur 31 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

La propriété est occupée sur un côté comme boucherie et sur l'autre comme épicerie et barbe sous un bail jusqu'au 1er octobre 1892, à $15 par mois pour chaque côté; un des locataires ayant le privilège de renouveler pour deux ans de plus, faisant un revenu total de $360 par an.

Le prix de vente est de $2,000 payable sur la balance à terme.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets payables à ordre, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et lien de vente, avec assurance contre le feu, taxes et autres charges, et clause de non aliénation.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant Wm Morgan Gurley, notaire.

7 fév—7 14 21 28—mars 6 13

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic,

Drogues, marchandises de fantaisie, etc.

William A. Voelcker vs ses créanciers.

No 24,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Macon, Denis & Kernaghan—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 9 février 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 28 janvier 1892 et rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, au local cette ancienne Commune, et Franklin—

Le contenu de la pharmacie.

Aussi, la moitié indivise du l'intérêt de l'insolvable à une réclamation contre la Succession Exécuteur Testamentaire Association de la Nouvelle-Orléans, pour dommages, maintenant en litige devant l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, sous le numéro 34,561, du docket de la dite Cour.

Acte de vente par devant Fred Diebel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16jan—16 23 30 1er 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Rémunératrice,

NOS 289 ET 291 RUE CONTI,

Près Claiborne.

Dans l'affaire d'Alexander Beck et ale. vs. François Charles Beck et ale.

No 34,358—Cour Civile de District.

Par Baumgarden & Friedrichs—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Les deux résidences en bois, à deux étages, désirables et productives, Nos 289 et 291 rue Conti, entre Claiborne et Miro, ayant chacun magasin spacieux, avec vitrines, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galerie, latrines et dessus. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2e La résidence en bois à deux étages No 81 rue Medicus avec galeries de façade donnant sur la rue Medicus, entre Miro et Hamp, ayant chacun magasins spacieux, avec vitrines, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galerie, latrines et dessus. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2e La résidence en bois à deux étages No 81 rue Medicus avec galeries de façade donnant sur la rue Medicus, entre Miro et Hamp, ayant chacun magasins spacieux, avec vitrines, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galerie, latrines et dessus. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

3e La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un terrain de forme irrégulière situé dans le Deuxième district de cette ville, et borné par les rues Conti, St Louis, Génois et Clark.

Conditions—Comptant.

Actes de vente par devant Geo C. Prêtre, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fév—6 13 20 27—mars—5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,

Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

S. S. Melscher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

Sy. Melscher et al.

Par Spear & Escoffier, Place Jackson, encanteurs, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encans, Place St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Les bâtisses productives doubles en bois à deux étages, Nos 244 et 244 1/2 rue Melpomène, entre Dryades et Rampart, chacun premier district de cette ville, contenant galerie, terrasse, cour, cuve, cour et latrines, et le terrain, etc.

Le lot est formé de l'arrière partie de l'ancien lot No 7 dans l'îlet No 2, d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, et mesurant 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Melpomène sur 31 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

La propriété est occupée sur un côté comme boucherie et sur l'autre comme épicerie et barbe sous un bail jusqu'au 1er octobre 1892, à $15 par mois pour chaque côté; un des locataires ayant le privilège de renouveler pour deux ans de plus, faisant un revenu total de $360 par an.

Le prix de vente est de $2,000 payable sur la balance à terme.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets payables à ordre, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et lien de vente, avec assurance contre le feu, taxes et autres charges, et clause de non aliénation.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant Wm Morgan Gurley, notaire.

7 fév—7 14 21 28—mars 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE PROPRIÉTE,

—DANS LA—

Partie Inférieure du Quatrième District.

No 291 rue Ste-Marie,

—ENTRE—

Les rues Prytanée et Colisée.

A L'ENCAN.

Succession de Bernard Stehle, de Catherine Stehle, sa femme, et Helen Stehle.

No 34,439.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Par John H. O'Connor, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encans, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté de 15 janvier 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, au local cette ancienne Commune, et Franklin—

Le cottage simple en bois No 10 rue Dublin, contenant hangar de façade, six chambres, galerie et latrines, et le terrain, mesurant environ 30 pieds 9 pouces de façade sur 120 pieds de profondeur, le lot étant formé de la partie du lot No 8 dans l'îlet No 2, d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, et mesurant 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2e La résidence en bois à deux étages No 81 rue Medicus avec galeries de façade donnant sur la rue Medicus, entre Miro et Hamp, ayant chacun magasins spacieux, avec vitrines, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galerie, latrines et dessus. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

3e La résidence en bois à deux étages No 81 rue Medicus avec galeries de façade donnant sur la rue Medicus, entre Miro et Hamp, ayant chacun magasins spacieux, avec vitrines, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galerie, latrines et dessus. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

Conditions—Comptant avec livraison.

9 janv—9 16 23 30—6 13 20 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses doubles à deux étages rémunératives et bien situées.

Nos 244 et 244 1-2 rue Melpomène.

En face du Marché Dryades.

Succession de Margaret E. Christiansen.

No 32,698—Cour Civile de District.

Par Baumgarden & Friedrichs—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 13 février 1892, à midi, sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Les bâtisses productives doubles en bois à deux étages, Nos 244 et 244 1/2 rue Melpomène, entre Dryades et Rampart, chacun premier district de cette ville, contenant galerie, terrasse, cour, cuve, cour et latrines, et le terrain, etc.

Le lot est formé de l'arrière partie de l'ancien lot No 7 dans l'îlet No 2, d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, et mesurant 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Melpomène sur 31 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

La propriété est occupée sur un côté comme boucherie et sur l'autre comme épicerie et barbe sous un bail jusqu'au 1er octobre 1892, à $15 par mois pour chaque côté; un des locataires ayant le privilège de renouveler pour deux ans de plus, faisant un revenu total de $360 par an.

Le prix de vente est de $2,000 payable sur la balance à terme.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets payables à ordre, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et lien de vente, avec assurance contre le feu, taxes et autres charges, et clause de non aliénation.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant Wm Morgan Gurley, notaire.

7 fév—7 14 21 28—mars—6 13.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. L. Levy, Agent, N. A. Cotton vs Mme Ann Keenan; Mme Ellen John, intervenante.

PREMIERE COUR DE LA PAIX DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 19,583—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Paix de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire et dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Domicile de la Première Cour de Paix de la Nouvelle-Orléans.

30 jan—30—fév 4 9

A. Meyers Bros Co. Limited vs G. W. Holden.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 20,767.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant le Cabinet de Vente, 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine à gaz et appareils, souvenirs et arbres de couche, complète, 1 presse à cylindre "Berantor" 1 presse à cylindre Whitlock, 3 presses 1 base, 1 coffre-fort, 1 presse à copier, 1 lot de meubles de bureau, 1 grillage en fer et 1 lot de caractères d'imprimerie, le tout d'après inventaire enregistré dans mon bureau. Les effets ci-dessus mentionnés devront être vendus en détail.

Conditions—Comptant.

6 fév—6 7 14 16 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LE—

DISTRICT DES JARDINS,

COMPRENANT DE

MAGNIFIQUES RÉSIDENCES EN BRIQUES

—ENTOURÉES DE—

Vastes terrains se prêtant à toutes les fantaisies d'ornementation,

—SITUÉES—

A l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième.

LA PHARMACIE GIRLING AVEC LA RESIDENCE

A l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington.

—AINSI QUE—

Les deux terrains vagues

Rue Prytanée, touchant aux propriétés ci-dessus.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de Robert H. Short.

No 30,816—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Jno. H. O'Connor, Encanteur—Bureau, 17 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1891, dans la succession de Robert H. Short, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-dessous, savoir :

La splendide résidence en briques.

1er La résidence en brique à deux étages, formant l'angle nord-est des rues Prytanée et Quatrième, dans le Quatrième district de cette ville, avec l'îlet borné par les rues Prytanée, Quatrième, Colisée et Washington. La maison a une apparence très imposante et a 14 ouvertures sur la plus grande rue pour la de large vestibule, de grande salon, une belle salle à manger, cuisine à gaz et grande fresque, sous pouvant loger 100 personnes, très vaste, avec de hauts plafonds, de larges gaz et balcons, avec toutes les agréments d'une résidence de premier classe.

Les dépendances comprennent les chambres à domestiques, l'écurie et la remise etc., etc.

Les terrains autour de la résidence sont agrémentés et forment un magnifique jardin, avec arbres fruitiers, oranges, pruniers, arbres dont ayant de l'ombrage.

Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de J. Pilié, daté du 15 août 1840, d'après lequel plan le dit terrain est formé de 2 lots ensemble contenant 100 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à la distance de 127 pieds 4 pouces de la rue Prytanée, et 127 pieds 4 pouces de la rue Colisée, et 127 pieds 4 pouces de la rue Quatrième et 127 pieds 4 pouces de la rue Washington, et mesure 12,700 pieds carrés, ou environ 1 1/4 arpent, et 11 pouces de la première profondeur, de la seconde 11 pouces de la troisième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la quatrième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la cinquième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la sixième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la septième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la huitième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la neuvième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la dixième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la onzième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la douzième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la treizième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la quatorzième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la quinzième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la seizième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la dix-septième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes de la dix-huitième 11 pieds 11 pouces et 2 lignes